



Conseil du développement industriel

Quarante-neuvième session

Vienne, 12-15 juillet 2021

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives aux organisations

**intergouvernementales, non gouvernementales,
gouvernementales et autres**

Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales

Note du Directeur général

Le présent document donne des informations sur la Global Energy Interconnection Development and Cooperation Organization (GEIDCO) et le Global Women's Network for the Energy Transition (GWNET), deux organisations non gouvernementales ayant demandé à bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI.

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'Article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux Directives concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41), et notamment au paragraphe 17 de l'annexe à ces directives, des renseignements sur la Global Energy Interconnection Development and Cooperation Organization (GEIDCO) et le Global Women's Network for the Energy Transition (GWNET), deux organisations non gouvernementales (ONG) souhaitant bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI, sont communiqués ci-joint aux membres du Conseil (voir annexe). De plus amples informations sur ces ONG peuvent être obtenues auprès du Secrétariat.
2. Aux termes du paragraphe 17 de l'annexe aux Directives, le Conseil établit des procédures appropriées pour l'examen des demandes de statut consultatif présentées par des ONG. Conformément aux procédures établies par le Conseil à sa quarante-cinquième session (IDB.45/Dec.16), son Bureau élargi examinera, à la réunion qu'il tiendra avant la quarante-neuvième session du Conseil, les demandes déposées par les ONG et les renseignements à leur sujet figurant à l'annexe du présent document, et adressera ses recommandations au Bureau du Conseil. Ce dernier examinera, à la première séance du Conseil, le 12 juillet 2021, les demandes présentées par les ONG et les recommandations du Bureau élargi.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



3. À la séance plénière suivante, la présidence de la quarante-neuvième session informera le Conseil des recommandations du Bureau concernant les demandes et, sur approbation du Bureau, elle présentera au Conseil un projet de décision pour adoption.

Annexe

Global Energy Interconnection Development and Cooperation Organization (GEIDCO)

Historique

La GEIDCO a été créée en mars 2016 par la State Grid Corporation of China pour mettre en œuvre l'initiative GEI de réseau mondial d'énergie, conçue en septembre 2015 pour répondre à la demande mondiale d'énergie par des solutions propres et vertes.

L'objectif de la GEIDCO est de promouvoir un réseau mondial de distribution d'énergie dans lequel il soit possible de mettre au point, de transmettre et de consommer des énergies propres à grande échelle. Une telle initiative vise également à promouvoir une transition mondiale vers des énergies propres en relevant les défis de la pénurie de ressources, de la pollution, des changements climatiques et de l'accès universel à l'électricité.

Statuts

Disponibles.

Structure des organes directeurs et administration

La GEIDCO est composée de la Réunion générale des membres, du Conseil, du Conseil consultatif, du Comité technique (pédagogique), de départements internes et de branches internationales. La Réunion générale des membres est la plus haute autorité de la GEIDCO. Le Conseil, organe exécutif de la Réunion générale, gère les activités quotidiennes de la GEIDCO lorsque la Réunion générale n'est pas en session et en rend compte à cette dernière.

La GEIDCO comprend les postes de direction suivants :

- Président(e) ;
- Vice-président(e) ;
- Secrétaire général(e) ;
- Assistant(e) de la présidence ;
- Chef des opérations ;
- Chef des technologies ;
- Vice-secrétaire général(e).

La Réunion générale se tient une fois tous les cinq ans, sur convocation de la présidence, à condition que plus des deux tiers de ses membres soient présents. Ses résolutions ne peuvent être adoptées que par un vote favorable d'au moins la moitié des membres présents. Le Conseil se réunit au moins une fois par an, sur convocation de la présidence, à condition que plus des deux tiers de ses membres soient présents. Ses résolutions ne peuvent être adoptées que par un vote favorable d'au moins la moitié des membres présents.

Activités liées aux travaux de l'ONUDI

La GEIDCO a dit s'engager à contribuer à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des travaux de l'ONUDI. Depuis sa création, en 2016, ses domaines de travail sont la promotion de concepts, la coopération internationale, la recherche, l'innovation technologique et l'élaboration de propositions de projet. La GEIDCO ne fait pas que s'intéresser à des questions courantes en lien avec l'énergie, comme le développement des énergies

renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, elle travaille sans relâche à la promotion d'un commerce équitable de l'énergie et du marché de droits d'émission de carbone, à l'adaptation aux changements climatiques, à l'élimination de la pauvreté ainsi qu'à la gestion des risques et des urgences.

Liens avec les organismes des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et des ONG

La GEIDCO a conclu 40 mémorandums d'accord avec des organisations internationales et des institutions de premier plan, et participé activement à des manifestations et à des projets menés, sous l'égide des Nations Unies, par le Conseil économique et social, le Département des affaires économiques et sociales, la Convention-cadre sur les changements climatiques, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, pour contribuer collectivement à l'action menée en faveur du développement durable. La GEIDCO bénéficie en outre du statut d'observateur auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du statut consultatif auprès du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ses demandes de statut consultatif auprès du Conseil économique et social et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sont en cours d'examen.

Membres

La GEIDCO compte 1 157 membres provenant de 132 pays et représentant des compagnies d'électricité, des institutions financières, des constructeurs de matériel électrique, des entreprises informatiques, la presse et les médias, des universités et des organismes de recherche, des entreprises de construction, des sociétés de conseil et des ONG.

Adresse du siège

Global Energy Interconnection Development and Cooperation Organization
(GEIDCO)

#8 Xuanwumennei Street, Xicheng District
100031 Beijing
Chine

Représentante chargée d'assurer la liaison avec l'ONUDI :
M^{me} BI Yanqiu, Directrice de la Division de la coopération
Courriel : yanqiu-bi@geidco.org

Global Women's Network for the Energy Transition (GWNET)

Historique

Créée en 2017 par quatre cofondatrices – M^{me} Christine Lins (Autriche), M^{me} Barbara Fischer-Aupperle (Allemagne), M^{me} Emily Koulouvaris (Grèce) et M^{me} Irene Giner-Reichl (Autriche) –, la GWNET est reconnue comme association internationale dans la législation autrichienne. Sa première assemblée générale, qui s'est tenue le 26 juin 2018, a élu son premier conseil, conformément aux statuts de l'organisation.

Statuts

Disponibles.

Structure des organes directeurs et administration

Les organes directeurs de la GWNET sont l'Assemblée générale (qui se réunit, selon les statuts, au moins une fois tous les quatre ans) et le Conseil. Toutes les personnes physiques acceptées comme membres par une décision valide du Conseil sont invitées à participer à l'Assemblée générale.

Le Conseil est composé d'un(e) président(e) et de cinq membres. Les membres du Conseil, qui y siègent à titre bénévole, sont élus par l'Assemblée générale ou, si un changement de composition du Conseil est nécessaire entre deux réunions de l'Assemblée générale – cooptés par les membres du Conseil.

Des personnes morales peuvent soutenir la GWNET en qualité de mécènes. Elles n'ont pas leur mot à dire au sein de l'Assemblée générale. Le Conseil consultatif donne des avis aux organes directeurs et à la Direction exécutive.

Activités liées aux travaux de l'ONUDI

Le GWNET se consacre à la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 7 et 5 dans le cadre général du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour l'essentiel, ses activités sont en lien avec la réalisation des objectifs de l'ONUDI en ce qu'elles contribuent à celle des objectifs de développement durable, notamment des objectifs 7 et 5.

Comme il s'intéresse plus particulièrement aux changements climatiques, aux infrastructures durables et aux villes durables, le GWNET a déjà établi une coopération fructueuse avec l'ONUDI, notamment dans le cadre du Forum de l'énergie de Vienne.

Le GWNET soutient les femmes engagées dans le domaine de l'énergie durable en organisant des activités de prise de contact, de mentorat et de transfert de connaissances. Il prône une plus grande inclusivité du secteur de l'énergie en général, conscient que la transition énergétique suppose de profondes transformations sociales, qui bénéficieront de la capacité à puiser dans un vivier de talents aussi vaste et diversifié que possible.

Liens avec les organismes des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et des ONG

Le GWNET entretient des relations fécondes et mutuellement utiles avec un certain nombre d'ONG dont l'activité est en lien avec ses propres objectifs. Il a été invité à participer aux travaux du Groupe de travail technique du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies chargé de l'action à mener dans le domaine de l'énergie pour promouvoir d'autres objectifs de développement durable, dans le cadre des préparatifs du Dialogue de haut niveau sur l'énergie, qui se tiendra à l'Assemblée générale à l'automne 2021. Il a également été invité à participer aux travaux de

l'équipe spéciale sur la relance verte de la Commission du *Lancet* sur la COVID-19, ainsi que du groupe de travail sur le genre de la Plateforme de connaissances sur la croissance verte.

Le GWNET est membre de la Plateforme d'emplois dans l'énergie durable gérée par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Il codirige par ailleurs l'Appel à l'action dans l'énergie durable lancé par l'ONUDI aux jeunes et aux femmes le 13 janvier 2021, et coopère avec les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales telles qu'IRENA (plusieurs collaborations sur le thème des femmes dans l'énergie durable ou des femmes dans l'énergie éolienne), l'Agence internationale de l'énergie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (en particulier le secrétariat du Groupe ministériel sur l'énergie propre) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Le GWNET prépare actuellement sa demande de statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Membres

À ce jour, 1 500 femmes provenant de toutes les régions du monde se sont inscrites sur la « Plateforme des femmes expertes en énergie » du GWNET.

Adresse du siège

GWNET – Global Women's Network for the Energy Transition
Auhofstrasse 12/2/4
A-1130 Vienne (Autriche)
Courriel : info@globalwomennet.org

Représentante chargée d'assurer la liaison avec l'ONUDI :
M^{me} Irene Giner-Reichl, Présidente du Conseil
Courriel : irene.giner-reichl@globalwomennet.org
